

Liberté Égalité Fraternité

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE MÉTALLIER

MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT

Épreuve EP3 : Réalisation de travaux spécifiques

- Mètre
- Crayon de papier
- EPI
- Pas de documents autorisés

REMARQUE PARTICULIÈRE : Pour les épreuves pratiques, l'accès aux ateliers ne sera autorisé qu'aux candidats équipés d'un vêtement de travail et des protections individuelles spécifiques au métier CONFORMES AUX RÈGLES DE SÉCURITÉ EN VIGUEUR.